



mon avocat ne veut plus me défendre

Par isa66600, le 13/04/2009 à 11:29

Bonjour,

Après l'ordonnance de non conciliation rendue en ma défaveur du fait du dossier présenté vide par un avocat remplaçant, mon avocat m'écrit en me disant qu'elle ne veut plus défendre "mes" intérêts.

Je n'ai jamais touché un centime de pension alimentaire depuis cette ordonnance (octobre 2008), et dans les courriers qu'elle m'envoie elle dit de trouver les mandats correspondants à la pension mais il n'y a rien et personne ne me croit.

J'ai changé de département, puis-je prendre enfin un avocat car j'ai plusieurs procédures en cours, en sachant que j'avais demandé l'aide juridictionnelle ?

Merci de tout coeur pour vos réponses.